

Jean-Claude BAZART

*EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES*

13, Rue Jeanne d'Arc
B.P. 70057
55102 VERDUN CÉDEX

Tél. 03 29 86 01 90
Fax 03 29 86 53 50
email : jcbazart@expertiscfe.fr



Association
CONNAISSANCE DE LA MEUSE

**Anciens Fours à Chaux
Voirie 9001
55100 HAUDAINVILLE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2007**

- . **Rapport Général**
- . **Rapport Spécial sur les conventions**

Jean-Claude BAZART

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

13, Rue Jeanne d'Arc
B.P. 70057
55102 VERDUN CÉDEX

Tél. 03 29 86 01 90
Fax 03 29 86 53 50
email : jcbazart@expertiscfe.fr



Association
CONNAISSANCE DE LA MEUSE

Anciens Fours à Chaux
Voirie 9001
55100 HAUDAINVILLE

RAPPORT GENERAL
sur les comptes annuels
arrêtés au 31 Décembre 2007

13, Rue Jeanne d'Arc
B.P. 70057
55102 VERDUN CÉDEX

Tél. 03 29 86 01 90
Fax 03 29 86 53 50
email : jcbazart@expertiscfe.fr



Mesdames et Messieurs

**Les Adhérents de l'Association
CONNAISSANCE DE LA MEUSE
Anciens Fours à Chaux
Voirie 9001**

55100 HAUDAINVILLE

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice couvrant la période du 1^{er} Janvier 2007 au 31 Décembre 2007 sur le contrôle des comptes annuels de l'Association CONNAISSANCE DE LA MEUSE tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit sur les comptes annuels en effectuant les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes professionnelles applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en oeuvre des diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels, tels qu'ils sont annexés au présent rapport et exprimant un résultat déficitaire de **27 577,76 Euros** sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

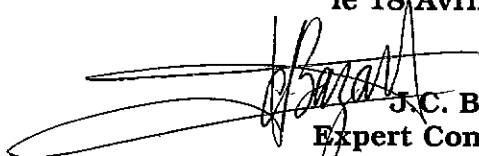
En application des dispositions de l'article L.225-235 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés pour émettre l'opinion ci-dessus.

III – Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Verdun,
le 18 Avril 2008.


J.C. BAZART
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Désignation de l'entreprise		ASS CONNAISSANCE DE LA MEUSE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2			
Adresse de l'entreprise		Anciens Fours à Chaux Voirie 9001		Durée de l'exercice précédent *		1 2			
Numéro SIRET*		3 3 9 9 6 5 1 7 0 0 0 0 1 4		Néant		*			
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 0 7		N-1 3 1 1 2 0 6					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3			
						Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX	126 098	CQ	102 750	23 349	36 883		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN	6 098	AO		6 098	6 098		
	Constructions	AP	2 077 466	AQ	1 882 643	194 823	272 828		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 691 021	AS	1 482 547	208 474	298 607		
	Autres immobilisations corporelles	AT	278 000	AU	259 089	18 911	9 356		
Immobilisations en cours	AV		AW						
Avances et acomptes	AX		AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD	28	BE		28	28		
	Prêts	BF		BG					
Autres immobilisations financières *	BH	1 940	BI		1 940	1 940			
TOTAL (II)		BJ	4 180 652	BK	3 727 029	453 623	625 740		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	83 164	BU	42 671	40 492	43 130	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	DIVERS	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	13 760	BY	1 138	12 621	31 526
			Autres créances (3)	BZ	99 890	CA		99 890	111 398
			Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	CRÉANCES	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres	CD		CE			
Disponibilités			CF	43 884	CG		43 884	5 889	
Comptes de régularisation	DIVERS	Charges constatées d'avance (3) *	CH	10 163	CI		10 163	11 871	
		TOTAL (III)	CJ	250 859	CK	43 809	207 050	203 814	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 431 511	IA	3 770 838	660 673	829 554		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

Jean-Claude BAZART

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

Désignation de l'entreprise : ASS CONNAISSANCE DE LA MEUSE		Néant			
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	100 000	100 000	
	Report à nouveau	DH	(22 573)	(9 402)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(27 578)	(13 171)	
	Subventions d'investissement	DJ	346 857	476 884	
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	396 707	554 311
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO	0	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	22 623	28 862	
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR	22 623	28 862
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 125	2 123	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 355		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	200 688	204 673	
	Dettes fiscales et sociales	DY	27 454	34 950	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	237	237	
Autres dettes	EA		93		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	9 486	4 305	
		TOTAL (IV)	EC	241 344	246 381
	Écarts de conversion passif * (V)	ED			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	660 673	829 554
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	238 989	246 381		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 125	2 123		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Jean-Claude BAZART
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		ASS CONNAISSANCE DE LA MEUSE				Néant		
		Exercice N		Total	Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	143 400	FB	FC	143 400	139 872	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF			
		FG	381 888	FH	FI	381 888	467 157	
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	525 288	FK	0	FL	525 288	607 029
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	434 835	438 420	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	136 742	184 598	
	Autres produits (1) (11)				FQ	779 155	785 303	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 876 020	2 015 351
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	185 842	209 831	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	(10 537)	(20 709)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	117	715	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	524 409	532 775	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	36 097	33 389	
	Salaires et traitements *				FY	931 808	937 226	
	Charges sociales (10)				FZ	178 928	221 939	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	225 225	235 695
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	42 671	30 750
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12) dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (report en AZ)		AZ			GE	30 566	41 620
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 145 126	2 223 232	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(269 107)	(207 882)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 685	1 083	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	1 685	1 083	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 099	654	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	1 099	654	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	586	429	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(268 521)	(207 452)	

Jean-Claude BAZART
 EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE NANCY


Cegid Group

DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**Euros**

Répartition par nature de charges	31/12/2007 Débit	31/12/2006 Débit
860 - Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
Total		
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
Total		
862 - Prestations		
623801 - Billets gratuits	18 886,32	10 996,84
Total	18 886,32	10 996,84
864 - Personnel bénévole		
641320 - Bénévolat équivalent salaire brut	634 971,00	637 352,39
645800 - Bénévolat équivalent charges	126 994,00	130 110,96
Total	761 965,00	767 463,35
TOTAL	780 851,32	778 460,19

Répartition par nature de ressources	31/12/2007 Crédit	31/12/2006 Crédit
870 - Bénévolat		
756100 - Bénévolat	761 965,00	767 463,35
Total	761 965,00	767 463,35
871 - Prestations en nature		
791700 - Billets Gratuits	18 886,32	10 996,84
Total	18 886,32	10 996,84
875 - Dons en nature		
Total		
TOTAL	780 851,32	778 460,19

Jean-Claude BAZART
 EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE L'ARCT



Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2007 dont le total est de 660 673,36 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de (27 577,76) Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2007 au 31/12/2007.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A) Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

B) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

C) Stocks

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les produits et en cours de production sont évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour de la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

D) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Jean-Claude BAZART
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA CHAMBRE REGIONALE DE L'EST

E) Informations complémentaires

Les contributions volontaires des bénévoles reçues par l'association étant très importantes, elles sont valorisées dans le compte de résultat. Elles correspondent aux heures estimées sur la base de la convention collective dont relève notre Association. Le coût de ces heures est augmenté des charges sociales afférentes. La contrepartie a été comptabilisée en produits de gestion pour 761.965,00 Euros.


Les apports en services sont immobilisés si la contribution a pour effet d'augmenter les actifs. La contrepartie est inscrite en subvention d'investissement. Cette dernière est amortie au même rythme d'amortissement que l'immobilisation à laquelle elle se rattache et la dotation est comptabilisée dans les charges d'exploitation. Pour cet exercice nous n'avons pas constaté d'apport de service immobilisé.

La tempête du 26 Décembre 1999 a causé des dégâts très importants sur le parc du chateau de Thillombois (Parc classé inscrit à l'inventaire). Le bail nous liant à la commune propriétaire du château de Thillombois, nous attribue la charge de l'entretien du parc. Le financement n'étant pas encore définitivement arrêté, nous avons maintenu la provision pour charge au passif de notre bilan pour la somme de 22.622,69 Euros.

Conformément à l'avis de la Direction des Services Fiscaux du 18 Décembre 2000 nous avons procédé à la sectorisation de nos activités dans le but de séparer le secteur fiscalisé du secteur exonéré au sens de la réglementation fiscale. La méthode analytique retenue repose sur une répartition des charges et des produits directs à chacun des secteurs d'activité. Les charges mixtes sont réparties au prorata de l'activité des collaborateurs salariés de l'association.

Une mise à disposition à titre gratuit de mobilier et de matériel divers a été consentie par le Conseil Général à notre association. Ne pouvant évaluer avec suffisamment de précision la valeur de cette mise à disposition à titre gratuit, elle n'a pas été constatée dans nos comptes annuels, mais fait l'objet de la présente mention.

Jean-Claude BAZART
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY



IMMOBILISATIONS

Euros

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	Total I 125 498,42		600,00
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II		
Immobilisations corporelles			
Terrains	6 097,96		
Constructions sur sol propre	800 432,15		29 002,12
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 248 031,56		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 684 238,67		7 782,44
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport	29 255,96		10 000,00
Matériel de bureau et informatique, mobilier	232 554,20		6 190,24
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	Total III	4 000 610,50	52 974,80
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	28,34		
Prêts et autres immobilisations financières	1 939,95		
	Total IV	1 968,29	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		4 128 077,21	53 574,80

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement (I)			126 098,42	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains			6 097,96	
Constructions sur sol propre			829 434,27	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions			1 248 031,56	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 000,00	1 691 021,11	
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport			39 255,96	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			238 744,44	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
		1 000,00	4 052 585,30	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			28,34	
Prêts et autres immobilisations financières			1 939,95	
			1 968,29	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		1 000,00	4 180 652,01	

Jean-Claude BAZART
 EXPERT COMPTABLE DIPLOME
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

AMORTISSEMENTS

Euros

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Total I	88 615,32	14 134,44		102 749,76
Total II				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	748 483,03	30 507,67		778 990,70
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions	1 027 153,15	76 498,96		1 103 652,11
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 385 631,65	97 449,07	533,60	1 482 547,12
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	29 255,96	5,56		29 261,52
Matériel de bureau et informatique, mobilier	223 197,91	6 629,66		229 827,57
Emballages récupérables et divers				
Total III	3 413 721,70	211 090,92	533,60	3 624 279,02
TOTAL GENERAL (I + II + III)	3 502 337,02	225 225,36	533,60	3 727 028,78

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établisse- ment							
Aut. immo. incorp.							
Total I							
Total II							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outill. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
TOTAL GENERAL (I+II+III)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Montant net début d'ex.	Augmen- -tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Jean-Claude BAZART
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

Euros

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total II	28 862,17		6 239,48	22 622,69
	28 862,17		6 239,48	22 622,69
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	29 496,44	42 671,12	29 496,44	42 671,12
Sur comptes clients	2 001,47		863,30	1 138,17
Autres dépréciations				
Total III	31 497,91	42 671,12	30 359,74	43 809,29
TOTAL GENERAL (I + II + III)	60 360,08	42 671,12	36 599,22	66 431,98
		42 671,12	36 599,22	
<i>Dont dotations et reprises :</i>				
<i>- d'exploitation</i>				
<i>- financières</i>				
<i>- exceptionnelles</i>				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

Jean-Claude BAZART
 EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMMUNIS REGIONALE DE NANCY

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Euros

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 939,95	1 939,95	
De l'actif circulant				
	Clients douteux ou litigieux	1 328,36	1 328,36	
	Autres créances clients	12 431,26	12 431,26	
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	125,00	125,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	160,00	160,00	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	18 854,71	18 854,71	
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	80 750,00	80 750,00	
	Charges constatées d'avance	10 162,75	10 162,75	
	Total	125 752,03	125 752,03	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
	- à un an maximum à l'origine	1 125,16	1 125,16		
	- à plus d'un an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	200 687,56	200 687,56		
	Personnel et comptes rattachés	5 242,39	5 242,39		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 399,29	17 399,29		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 811,86	4 811,86		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	237,01	237,01		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	9 485,95	9 485,95		
	Total	238 989,22	238 989,22		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

Jean-Claude BAZART
 EXPERT COMPTABLE DIPLOME
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

PRODUITS A RECEVOIR**Euros**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2007	31/12/2006
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	398,56	6 833,00
Autres créances	80 299,73	90 842,60
Subventions à recevoir	80 299,73	90 842,60
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	1 687,67	1 083,04
Total	82 385,96	98 758,64

CHARGES A PAYER**Euros**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2007	31/12/2006
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 373,26	35 971,49
Dettes fiscales et sociales	10 775,54	10 975,74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		93,00
		93,00
Total	44 148,80	47 040,23

ASSOCIATION
 COMITE D'AZART
 COMITE D'AZART
 COMITE D'AZART
 COMITE D'AZART

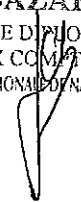
PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE**Euros**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2007	31/12/2006
Produits d'exploitation	9 485,95	4 304,63
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	9 485,95	4 304,63

Charges constatées d'avance	31/12/2007	31/12/2006
Charges d'exploitation	10 162,75	11 870,56
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	10 162,75	11 870,56

Jean-Claude BAZART
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY



Jean-Claude BAZART

*EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES*

13, Rue Jeanne d'Arc
B.P. 70057
55102 VERDUN CÉDEX

Tél. 03 29 86 01 90
Fax 03 29 86 53 50
email : jcbazart@expertiscfe.fr



Association CONNAISSANCE DE LA MEUSE

**Anciens Fours à Chaux
Voirie 9001
55100 HAUDAINVILLE**

RAPPORT SPECIAL

**sur les conventions de l'exercice 2007
(article L 225-38 du Code de Commerce)**

Jean-Claude BAZART

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

13, Rue Jeanne d'Arc
B.P. 70057
55102 VERDUN CÉDEX

Tél. 03 29 86 01 90
Fax 03 29 86 53 50
email : jcbazart@expertiscfe.fr



**Mesdames et Messieurs
Les Adhérents de l'Association
Connaissance de la Meuse
Anciens Fours à Chaux
Voirie 9001
55100 HAUDAINVILLE**

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, et en application de l'article L 225-40 du Code de Commerce, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisées, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions réalisées au cours de l'exercice

1. Remboursement de frais de déplacements aux administrateurs

Les frais de déplacements remboursés au titre de l'année 2007 aux administrateurs s'élèvent à **261,64 Euros**. Ils concernent uniquement des manifestations organisées par l'association ou des réunions extérieures, mais en aucun cas des réunions de Conseil d'Administration.

Le remboursement des frais de déplacement est décidé par le bureau sur présentation de justificatifs.

2. Abandon de droits d'auteur

L'association a bénéficié de la part de son président Jean-Luc DEMANDRE de l'abandon de ses droits d'auteur pour un montant de 5 200 €.

3. Abandon de frais de déplacements

Des bénévoles et des administrateurs ont fait don à l'association des remboursements de frais qui leur étaient dus en raison des déplacements accomplis par leur propres moyens dans le cadre de missions accomplies pour le compte de l'association. L'ensemble des dons s'élève à 3 961,12 € au titre de l'année 2007.

Je vous informe qu'il ne m'a pas été donné avis d'autres conventions conclues au cours de l'exercice et visées à l'article L 231-4 du Code de Commerce et je n'en ai découvert aucune autre au cours de mes contrôles.

**Fait à Verdun,
Le 18 Avril 2008.**

**J.C. BAZART
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes**

